

L'allongement de la durée d'assurance a-t-il atteint sa cible ?

Une analyse à partir des données administratives de la CNAV

Samia Benallah et Agathe Dardier

Troisième Conférence annuelle Évaluation des politiques publiques

AFSE-DG Trésor - Jeudi 14 décembre 2017

Contexte de la recherche

- Cadre : collaboration de recherche CNAV-URCA
- Objet : Evaluation des effets de l'allongement de la durée d'assurance requise pour une retraite au taux plein (=ADAR)
- Contexte :
 - Vieillesse de la population menaçant l'équilibre financier des régimes de retraite
 - Renforcement des incitations financières au recul de l'âge de départ en retraite (pénalité en cas de départ précoce)

Pourquoi évaluer les effets de l'ADAR ?

- Durée d'assurance requise = élément central du barème des pensions de la CNAV
 - Pension = Fraction des meilleurs salaires perçus
 - Dispositifs améliorant les conditions de départ en retraite (RACL, MICO)
 - Dispositifs d'incitation à la prolongation d'activité (surcote, cumul emploi-retraite)
- Durcissement des conditions d'ouverture d'une retraite sans pénalités (mais sans considération d'emploi)
- ADAR = Entre 1993 et 2014, + 22 trimestres (soit + 5,5 années)

L'ADAR : Quels objectifs ?

- Identification des objectifs : Exposé des motifs des lois, rapports préliminaires aux lois, etc.

- 2 objectifs :
 - **Objectif 1** : Recul de l'âge effectif de départ en retraite par la voie incitative et sans considération d'emploi (Livre Blanc sur les retraites, 1991, p. 146).

 - **Objectif 2** : Epargner les « *catégories sociales modestes, ayant exercé les métiers les plus difficiles* » (p. 144 du Livre Blanc sur les retraites, 1991) et « *ne pas pénaliser les assurés qui ont commencé à travailler jeunes* ». (Exposé des motifs de la loi n° 2014-40 du 20 janvier 2014)

Revue de la littérature

- Bilan des 3 évaluations ex post :
 - Bozio A. (2006) ; Bozio A. (2011) ; Aubert P. (2012)
- Elasticité positive et importante
 - comprise entre 0,63 et 0,99 pour les hommes
 - comprise entre 0,51 et 0,80 pour les femmes
- Des écarts sensibles selon les données
- Des évaluations exclusivement centrées sur l'objectif 1 (=reculer l'âge effectif de la retraite)

Question de recherche - Données

- La cible des allongements a-t-elle été atteinte ?
 - Réforme des retraites de 1993
 - 1ers assurés concernés par l'ADAR
- Analyse du profil des assurés nés entre 1934 et 1943, à partir de l'échantillon au 20^{ème} de 2015
- Deux étapes :
 - Identification des assurés touchés
 - Etude de leurs caractéristiques

Qui est touché par l'ADAR ? (1/2)

L'ADAR épargne trois catégories d'assurés :

- Ceux qui ont une durée validée supérieure à celle requise après réforme dès l'âge de 60 ans (« Durée longue »)
- Ceux qui ont une durée validée à 60 ans inférieure d'au moins 20 trimestres à celle requise après réforme (« Durée courte »)
- Ceux reconnus inaptes ou invalides (« Inaptes/invalides »)

Qui est touché par l'ADAR ? (2/2)

■ Résultats 1 : Taille de la cible

- R1.1. : 11 % des générations 1934-1943 concernées ;
- R1.2. : Part qui augmente au fil des générations, malgré l'amélioration des carrières.

■ Résultats 2 : Début d'activité

- R2.1. : Age moyen de début d'activité = 21,4 ans ;
- R2.2. : 2/3 des concernés ont commencé à travailler après 20 ans.

■ Résultats 3 : Niveau de salaire

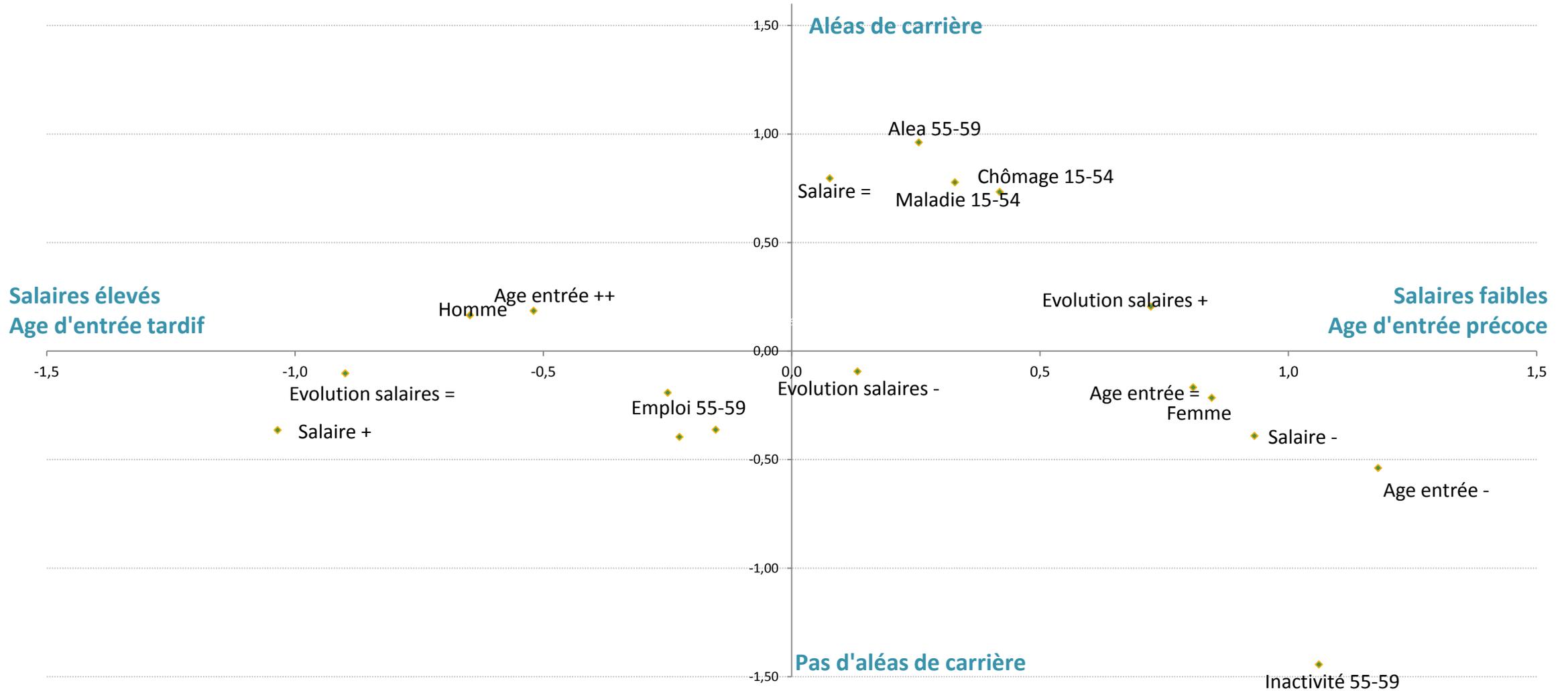
- R3.1. : SAM des concernés > SAM des « inaptés/invalides » > SAM des « durée courte » ;
- R3.2. : Mais SAM des concernés < SAM des « durée longue ».

■ Résultats 4 : Episodes de chômage

- R4.1. : 4 trimestres de chômage entre 15 et 55 ans ;
- R4.2. : 4 trimestres de chômage entre 55 et 60 ans.

Qui sont les concernés ? (3/4)

Résultats ACM sur les deux premiers axes



3 profils d'assurés...

Caractéristiques des assurés touchés par l'allongement de la durée d'assurance, selon le groupe

Profil	Répartition		Femmes (%)	Nés à l'étranger	Activité à 20 ans ou après	Chômage 15-54 ans	Chômage après 55 ans	3 ^{ème} tertile de salaire 35-44 ans*
1	5 896	40%	9%	29%	94%	12%	32%	75%

3 profils d'assurés...

Caractéristiques des assurés touchés par l'allongement de la durée d'assurance, selon le groupe

Profil	Répartition		Femmes (%)	Nés à l'étranger	Activité à 20 ans ou après	Chômage 15-54 ans	Chômage après 55 ans	3 ^{ème} tertile de salaire 35-44 ans*	Groupe
1	5 896	40%	9%	29%	94%	12%	32%	75%	Cœur de cible

3 profils d'assurés...

Caractéristiques des assurés touchés par l'allongement de la durée d'assurance, selon le groupe

Profil	Répartition		Femmes (%)	Nés à l'étranger	Activité à 20 ans ou après	Chômage 15-54 ans	Chômage après 55 ans	3 ^{ème} tertile de salaire 35-44 ans*	Groupe
1	5 896	40%	9%	29%	94%	12%	32%	75%	Cœur de cible
2	4 428	30%	43%	49%	75%	67%	68%	6%	

3 profils d'assurés...

Caractéristiques des assurés touchés par l'allongement de la durée d'assurance, selon le groupe

Profil	Répartition		Femmes (%)	Nés à l'étranger	Activité à 20 ans ou après	Chômage 15-54 ans	Chômage après 55 ans	3 ^{ème} tertile de salaire 35-44 ans*	Groupe
1	5 896	40%	9%	29%	94%	12%	32%	75%	Cœur de cible
2	4 428	30%	43%	49%	75%	67%	68%	6%	Cible Partielle

3 profils d'assurés...

Caractéristiques des assurés touchés par l'allongement de la durée d'assurance, selon le groupe

Profil	Répartition		Femmes (%)	Nés à l'étranger	Activité à 20 ans ou après	Chômage 15-54 ans	Chômage après 55 ans	3 ^{ème} tertile de salaire 35-44 ans*	Groupe
	Nombre	%							
1	5 896	40%	9%	29%	94%	12%	32%	75%	Cœur de cible
2	4 428	30%	43%	49%	75%	67%	68%	6%	Cible Partielle
3	4 362	30%	90%	14%	18%	33%	31%	5%	

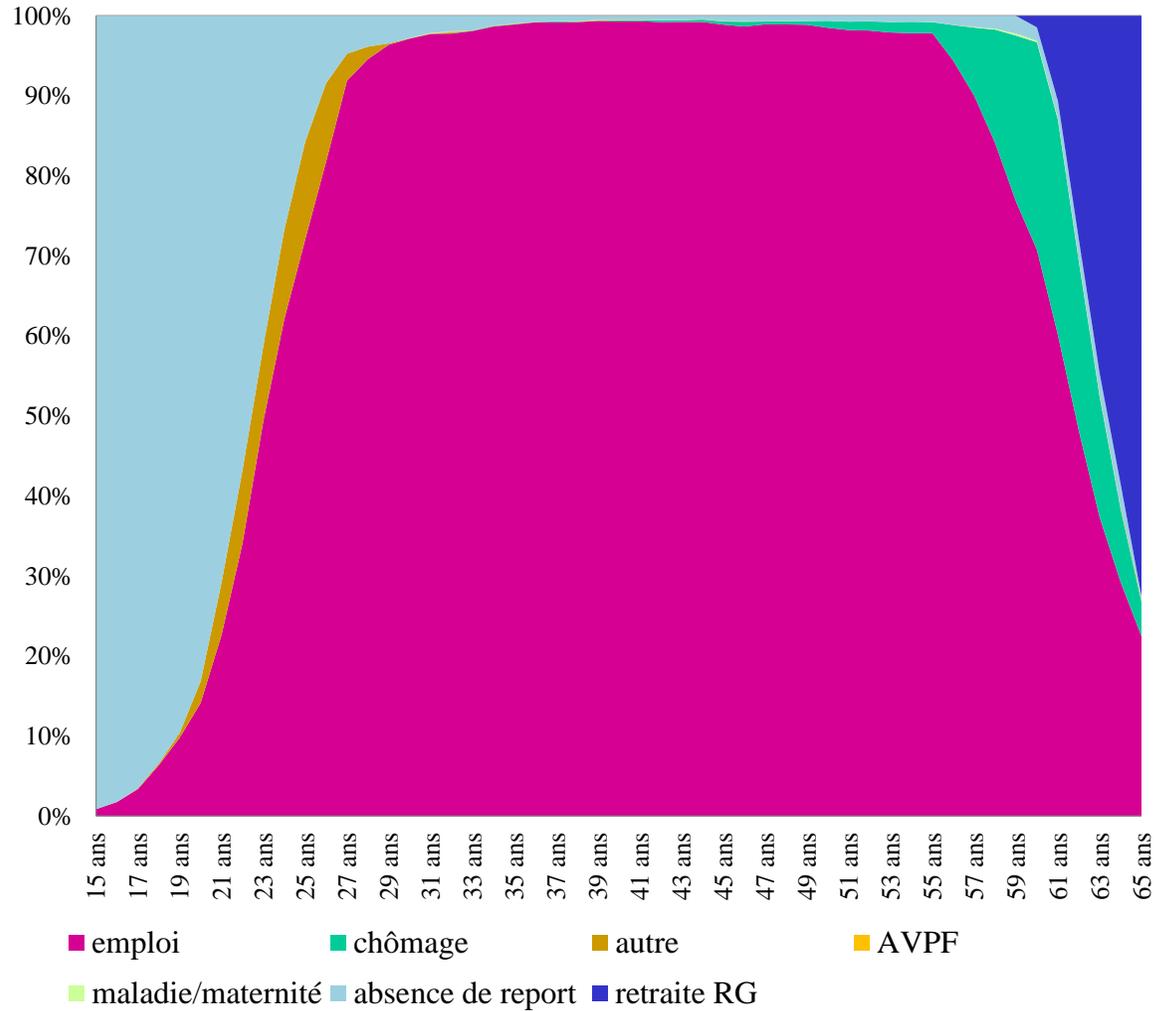
3 profils d'assurés...

Caractéristiques des assurés touchés par l'allongement de la durée d'assurance, selon le groupe

Profil	Répartition		Femmes (%)	Nés à l'étranger	Activité à 20 ans ou après	Chômage 15-54 ans	Chômage après 55 ans	3 ^{ème} tertile de salaire 35-44 ans*	Groupe
	Nombre	%							
1	5 896	40%	9%	29%	94%	12%	32%	75%	Cœur de cible
2	4 428	30%	43%	49%	75%	67%	68%	6%	Cible Partielle
3	4 362	30%	90%	14%	18%	33%	31%	5%	Hors Cible

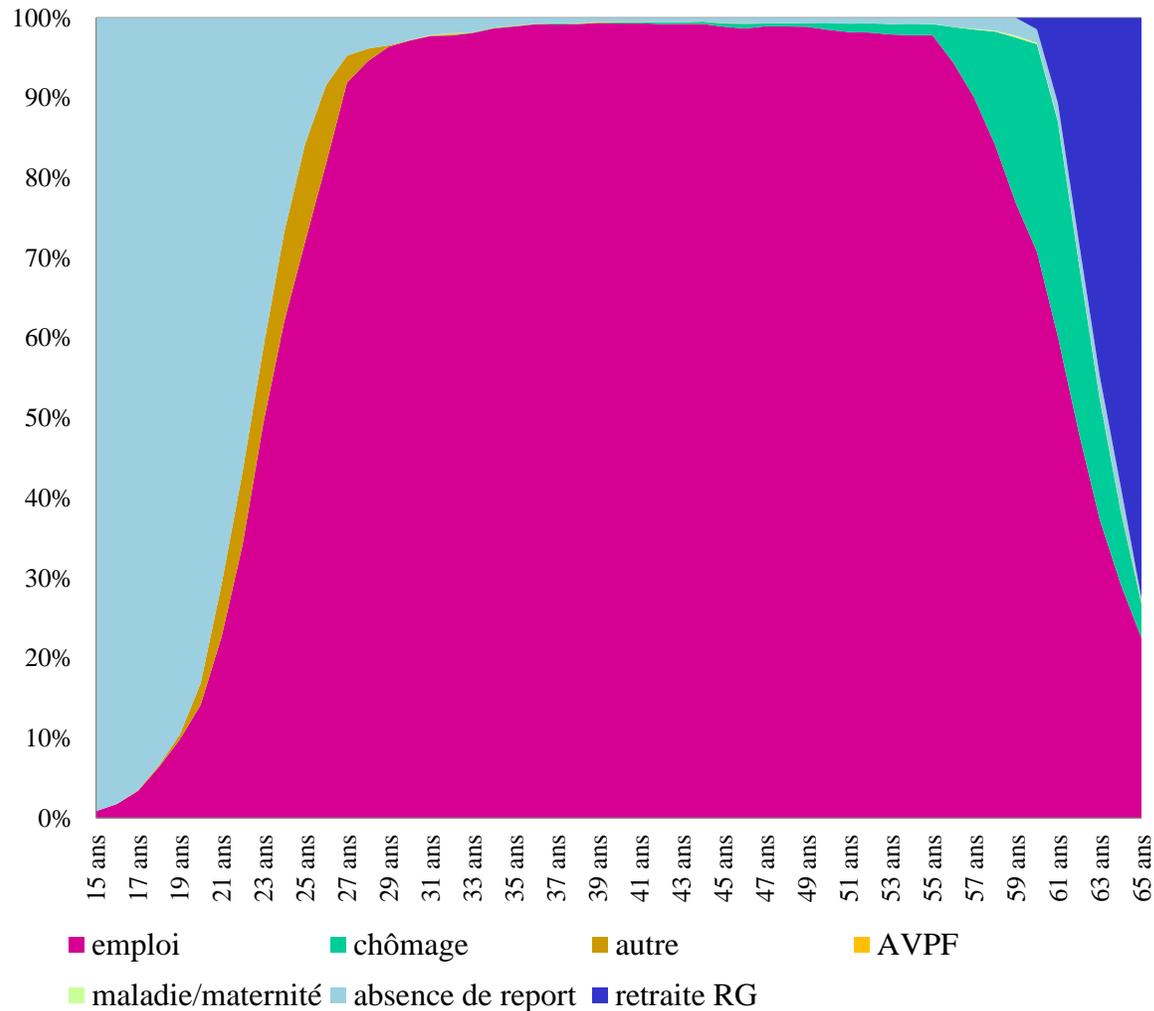
... aux trajectoires nettement distinctes

Coeur de cible

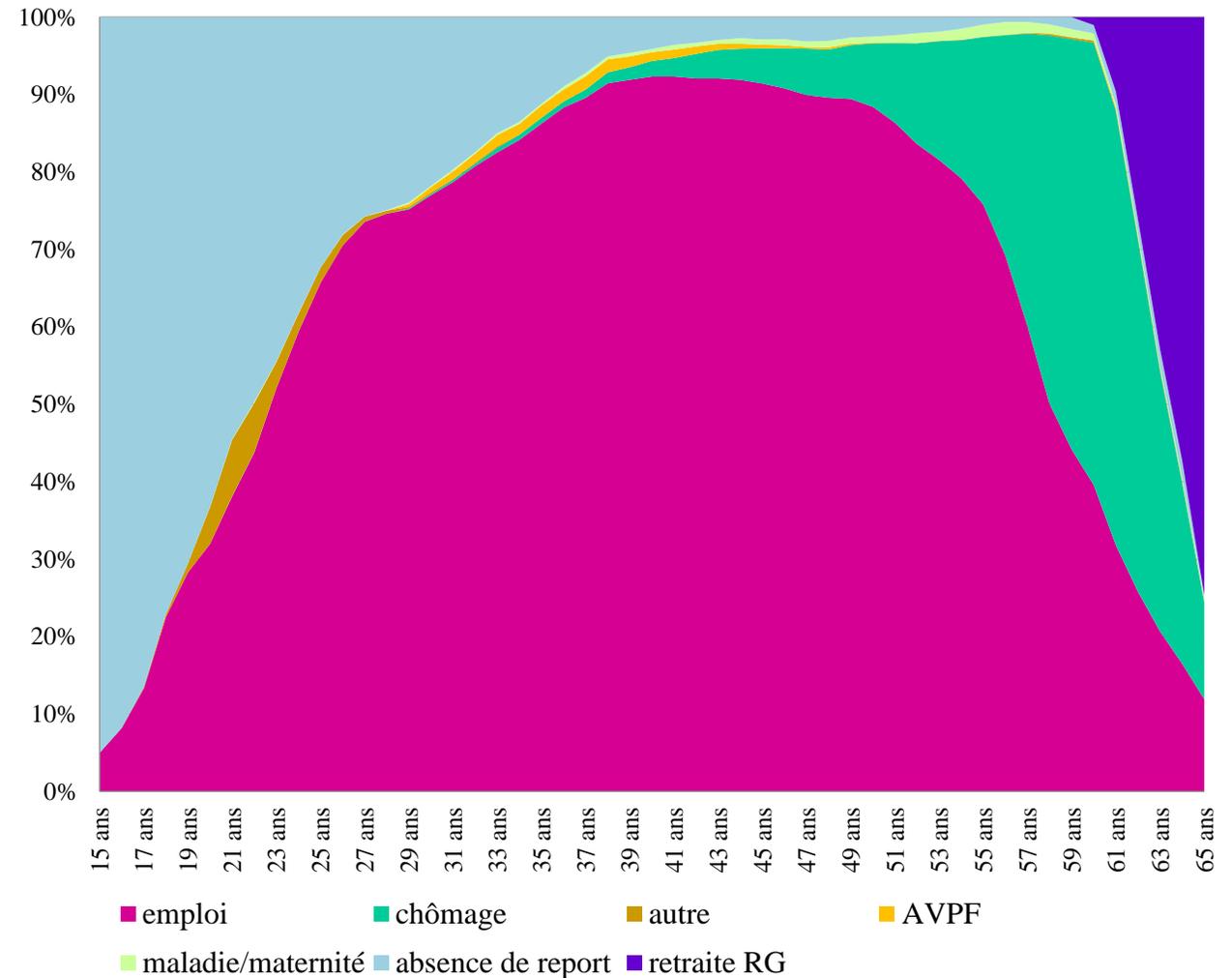


... aux trajectoires nettement distinctes

Coeur de cible

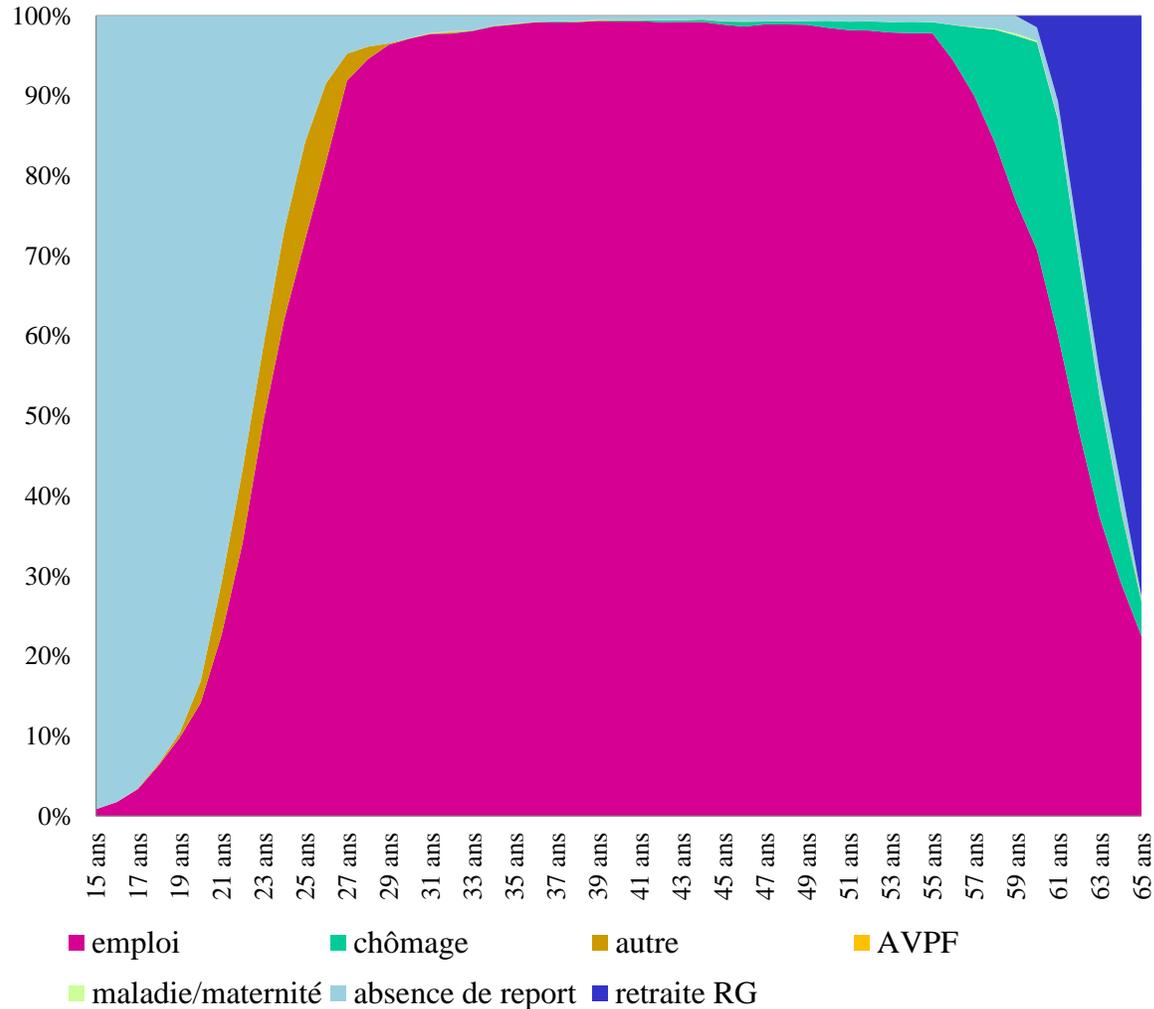


Cible partielle

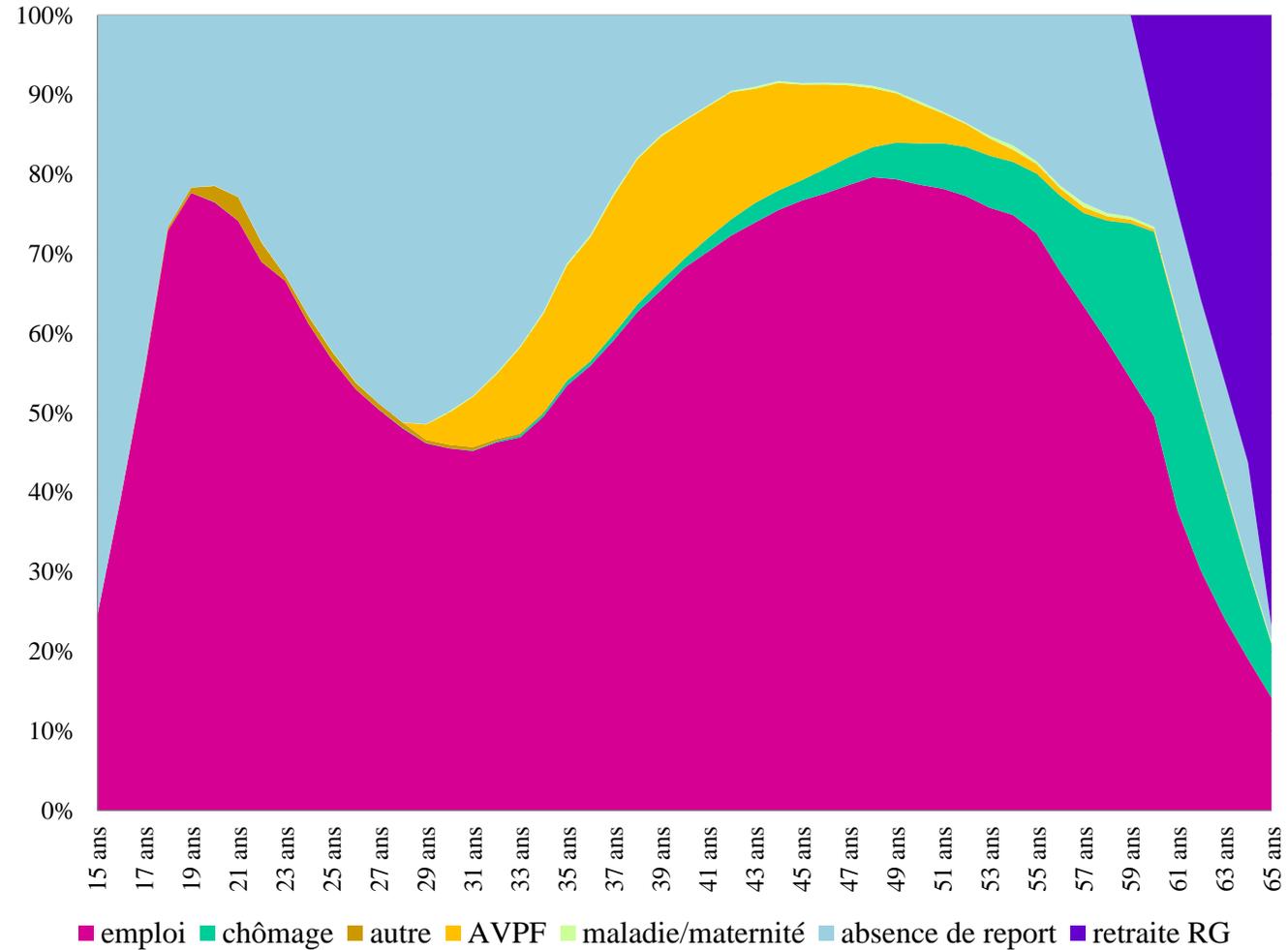


... aux trajectoires nettement distinctes

Coeur de cible



Hors-cible



Disparités de trajectoires salariales selon le profil

Cœur de cible :

- ≈ 90% des assurés salariés entre 28 et 55 ans
- Salaire médian au moins au plafond de la Sécurité sociale (PSS) à partir de 28 ans

Cible partielle :

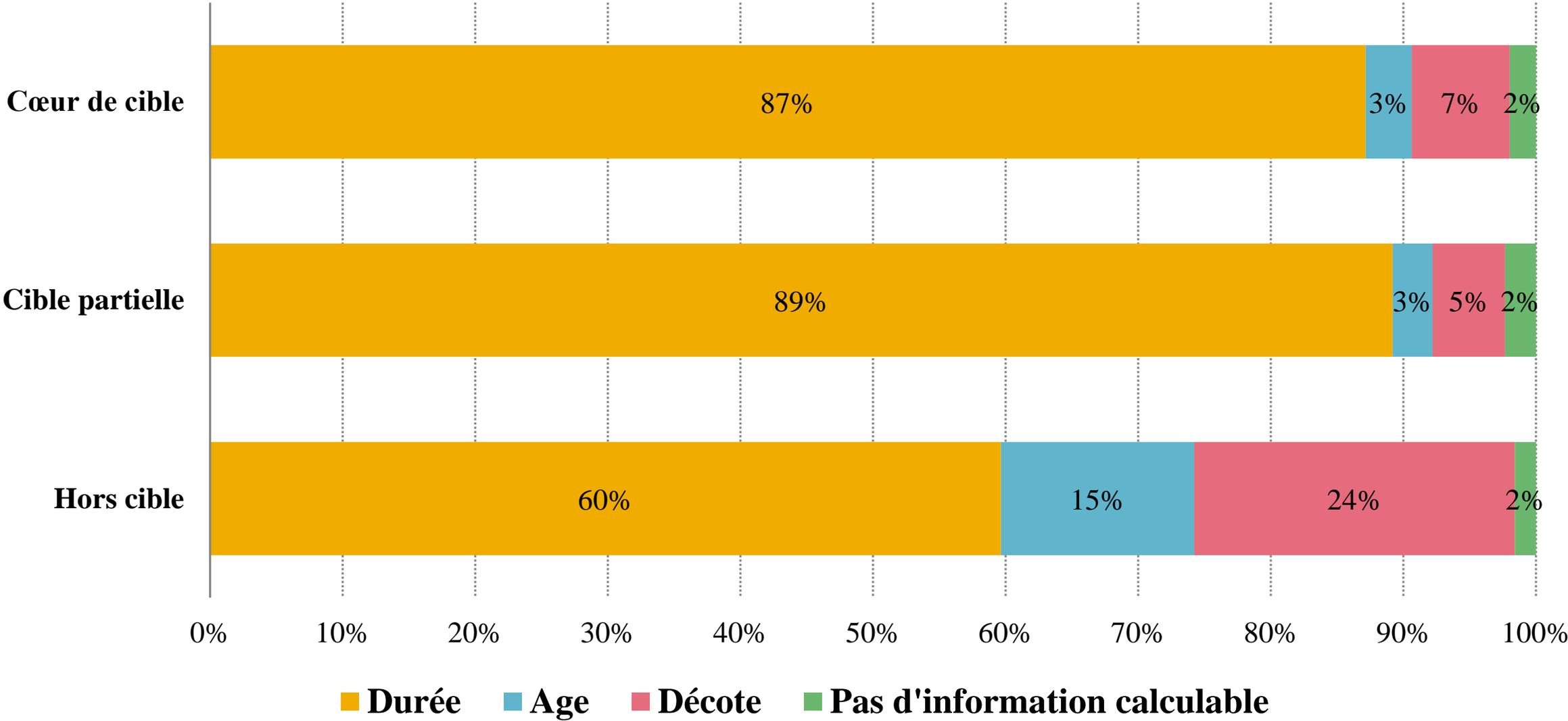
- Entre 70% et 90 % d'emplois salariés aux mêmes âges
- Salaire médian à 70% du PSS au plus haut

Hors cible :

- Niveaux d'emploi plus variables et nettement inférieurs
- Salaire médian à 50% du PSS au plus haut
- Baisse de l'emploi et des salaires entre 25 et 40 ans

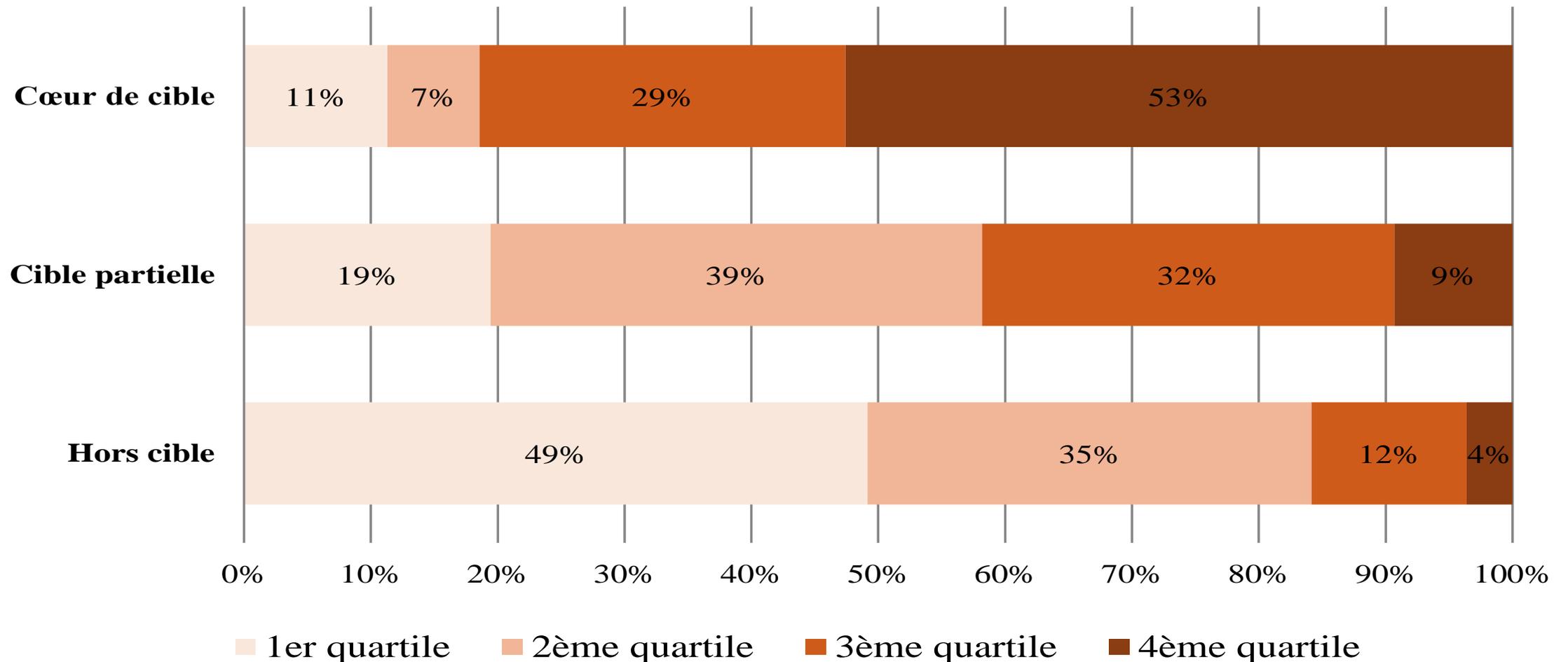
Avec des effets sur les conditions de départ...

Motifs de départ à la retraite, selon le groupe



... et sur les montants de pension

Répartition selon le quartile de pension de droit propre du Régime général, selon le groupe



Conclusion – Perspectives de recherche

- 11 % des assurés touchés
- Des assurés qui correspondent, en moyenne, à la cible visée
- Mais forte hétérogénéité au sein de la population concernée
- Cœur de cible = moins de la moitié des concernés : âge d'entrée dans la vie active tardif, trajectoire linéaire et ascendante, salaires élevés
- Prochaine(s) étape(s) : Etudier les comportements de départ en retraite des assurés concernés par l'ADAR 1993 :
 - Comparer / prolonger les travaux d'Antoine Bozio et Patrick Aubert ;
 - Etudier les différences de comportements selon les profils mis en évidence
 - Elargir l'étude aux générations plus récentes